



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs,

GRAND EST

COMITE DU BAS-RHIN

COMMISSION D'ARBITRAGE

Strasbourg, le 13 décembre 2018

NOTE D'INFORMATION IMPORTANTE

EXAMEN D'ARBITRAGE 2019

Comme vous le savez, il y a un manque d'arbitres au niveau national et le Bas-Rhin n'échappe pas à cette règle. Nous souhaiterions que les clubs fassent un effort de sensibilisation auprès de leurs licenciés sur le besoin d'arbitres, sans lesquels il ne pourrait y avoir de concours.

Les demandes d'inscription pour l'examen d'arbitrage 2019 peuvent être envoyées dès à présent.

Modalité d'inscription :

- Lettre de motivation rédigée, datée et signée par le (la) candidat(e).
- Le (la) Président(e) du Club devra apposer sur la lettre de motivation du candidat un « avis favorable » en datant, cachetant et signant le document.

Cette demande doit être envoyée par courrier à Madame la Présidente de la Commission d'arbitrage du CD 67, avant le :

31 Décembre 2018

Par voie postale à :

Madame Katia MORAZZANI
Présidente de la Commission d'Arbitrage du CD67
18 rue de la Scierie
67130 WISCHES

Ou par mail : morazzanikatia@gmail.com

Katia MORAZZANI
Présidente de la Commission d'Arbitrage du CD67